

NOTICE

Notice : information du patient

Pulmocap Thymus, 110 mg/ml, sirop Extrait liquide de thym

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 5 jours.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que Pulmocap Thymus et dans quel cas est-il utilisé
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Pulmocap Thymus
3. Comment prendre Pulmocap Thymus
4. Quels sont les effets indésirables éventuels
5. Comment conserver Pulmocap Thymus
6. Contenu de l'emballage et autres informations

1. Qu'est-ce que Pulmocap Thymus et dans quel cas est-il utilisé

Pulmocap Thymus aide à soulager la toux productive associée à un rhume.

Pulmocap Thymus est un produit médicinal traditionnel à base de plantes, contenant de l'extrait liquide de thym (*Thymus vulgaris* L., *herba* et/ou *Thymus zygis* L., *herba*) à prendre en vue de l'indication spécifiée, reposant sur l'ancienneté de l'usage.

Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 5 jours.

2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Pulmocap Thymus

Ne prenez jamais Pulmocap Thymus :

Si vous êtes allergique au thym, à d'autres membres de la famille des *Lamiaceae* ou à tout autre ingrédient de ce médicament (voir liste rubrique 6).

Avertissements et précautions :

- Si vous vous sentez essoufflé, avez de la fièvre ou des glaires purulents
- Si les symptômes persistent au-delà de 5 jours

Consultez votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Enfants :

Ne convient pas aux enfants âgés de moins de 4 ans.

Autres médicaments et Pulmocap Thymus

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

Pulmocap Thymus avec des aliments, boissons et de l'alcool

Aucune interaction avec des aliments, des boissons ou de l'alcool n'a été signalée.

Grossesse et allaitement

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Grossesse

Pulmocap Thymus est déconseillé aux femmes enceintes.

Allaitement

Pulmocap Thymus est déconseillé aux femmes pendant l'allaitement.

Fertilité

Aucune donnée relative à la fertilité n'est disponible.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Aucune donnée ne suggère que ce médicament pourrait avoir une influence sur la capacité d'attention ou de réaction.

Pulmocap Thymus contient ;

- 3,1 vol % d'éthanol (alcool), soit jusqu'à 500 mg par dose de 20 ml (ou 125 mg par dose de 5 ml), équivalent à 12,5 ml de bière ou 5,1 ml de vin par dose de 20 ml. Nocif pour les personnes souffrant d'alcoolisme. À prendre en compte pour les femmes enceintes ou qui allaitent, pour les enfants et pour les groupes à haut risque tels que les patients souffrant de maladies hépatiques ou d'épilepsie.
- 380 mg/mL de **sorbitol** (E420). Le sorbitol peut avoir un léger effet laxatif. Valeur calorifique : 2,6 kcal/g de sorbitol. Si votre médecin vous a diagnostiqué une intolérance au sorbitol ou à certains sucres, contactez votre médecin avec de prendre ce médicament.

3. Comment prendre Pulmocap Thymus

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

La dose recommandée est :

Âge	Dose	Dose maximale/24h
Adultes et adolescents de plus de 12 ans	10–20 ml, 3 fois par jour	60 ml (6,6 g extrait liquide de <i>Thymus vulgaris</i> L., herba et/ou <i>Thymus zygis</i> L., herba)
Enfants entre 4-12 ans	5 ml, 5 fois par jour	25 ml (2,75 g extrait liquide de <i>Thymus vulgaris</i> L., herba et/ou <i>Thymus zygis</i> L., herba)
Enfants de moins de 4 ans	Déconseillé	Déconseillé

Pulmocap Thymus se prend par voie orale. L'emballage contient un doseur permettant de mesurer la dose exacte. Les données disponibles sont insuffisantes pour établir des recommandations de dosage spécifiques en cas de dysfonctionnement rénal/hépatique.

Consultez votre médecin ou pharmacien si les symptômes persistent au-delà de 5 jours ou en cas d'effets indésirables non-mentionnés dans la notice.

Si vous avez pris plus de Pulmocap Thymus que vous n'auriez dû

Aucun cas de surdosage n'a été rapporté. Si vous avez pris plus de Pulmocap Thymus que vous n'auriez dû, contactez immédiatement votre médecin ou pharmacien ou le centre Antipoison (070/245.245). Celui ou celle-ci sera à même de décider des mesures nécessaires. Il est possible que les effets indésirables repris ci-dessous (troubles gastriques) soient intensifiés.

Si vous oubliez de prendre Pulmocap Thymus

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Si vous arrêtez de prendre Pulmocap Thymus

Sans objet.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. Quels sont les effets indésirables éventuels

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde. L'effet indésirable suivant a été signalé :

- Troubles gastriques

La fréquence de ce possible effet indésirable est inconnue.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via :

Belgique

Agence fédérale des médicaments et des produits de santé
Division Vigilance

Avenue Galilée 5/03 1210 BRUXELLES	Boîte Postale 97 1000 BRUXELLES Madou
---------------------------------------	---

Site internet: www.notifieruneffetindesirable.be

e-mail: adr@afmps.be

Luxembourg

Centre Régional de Pharmacovigilance de Nancy
Bâtiment de Biologie Moléculaire et de Biopathologie (BBB)
CHRU de Nancy – Hôpitaux de Brabois
Rue du Morvan
54 511 VANDOEUVRE LES NANCY CEDEX Tél: (+33) 3 83 65 60 85 / 87
e-mail: crpv@chru-nancy.fr

ou

Direction de la Santé
Division de la Pharmacie et des Médicaments
20, rue de Bitbourg
L-1273 Luxembourg-Hamm
Tél.: (+352) 2478 5592
e-mail: pharmacovigilance@ms.etat.lu

Link pour le formulaire : <https://guichet.public.lu/fr/entreprises/sectoriel/sante/medecins/notification-effets-indesirables-medicaments.html>

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. Comment conserver Pulmocap Thymus

- Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.
- À conserver dans l'emballage d'origine.
- Une fois ouvert, la durée de conservation de ce médicament est de 28 jours.
- N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage et le flacon après EXP. Un mois et une année sont indiqués. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.
- Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ni avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. Contenu de l'emballage et autres informations

Ce que contient Pulmocap Thymus :

La substance active est :

Extrait liquide de thym (*Thymus vulgaris* L., *herba* et/ou *Thymus zygis* L., *herba*). 1 ml de sirop (correspondant à 1,1 g) contient 110 mg (0,11 ml) d'extrait liquide de *Thymus vulgaris* L., *herba* et/ou *Thymus zygis* L., *herba* (1 : 2-2,5).

Solvants d'extraction : solution d'ammoniac 10% (m/m) / Glycérine 85% (m/m) / éthanol 90% (V/V) / eau purifiée (1/20/70/109).

Les autres excipients sont :

Sorbitol (E420), acide benzoïque (E210), gomme xanthane et eau purifiée.

Aspect de Pulmocap Thymus et contenu de l'emballage extérieur

Pulmocap Thymus est un sirop marron à l'odeur caractéristique de thym. Il se présente dans un flacon en verre de couleur ambre de 200 ml avec fermeture plastic sécurisée pour les enfants et doseur.

Titulaire de l'enregistrement et fabricant

Conforma NV
Zenderstraat 10
9070 Destelbergen

Ce médicament est enregistré au numéro suivant :

BE-TU-480213

Délivrance :

Délivrance libre.

Ce médicament est autorisé dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen sous les noms suivants :

BE: Pulmocap Thymus sirop
ES: Expectym 110 mg/ml, jarabe
FR: Timifit, 110 mg/ml, sirop
LU: Pulmocap Thymus 110 mg/ml sirop
NL: Pulmocap Thymus 110 mg/ml siroop
PL: Sallevia 110 mg/ml, syrop
PT: Pulmocap Thymus 110 mg/ml, xarope

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est 10/2021.